

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 19 septembre 2025 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

### Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT

*A partir du point 4.2*

Pierre-Alexandre COUSIN

Yohan DECLOMESNIL

*Pour le point 7.3*

Michel GROSS

Nicolas HEY

Françoise LAPICQUE

Emmanuel LEGRY

Thomas PHILIPPI

Corinne STOFFEL

Dominique THIRION

Germain GIRAULT (CD10)

Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)

Jean-Pierre KOLB (CD 52)

Denis OMLOR (CD57)

Nicolas VEJUX (CD67)

Eric MATHIS (CD88)

### Excusés :

Julie ARNOULD

Aurore DUSSART

Stanislas GAZEILLES

Alice HUMBERT

Mathieu KONECNY

Anthony SCREMIN

Bernard SIMONIN

Patrick SOILOT (CD08)

Emmanuel BARCELO (CD 51)

Italo BORDICHINI (CD68)

### Absents :

Maxime LANG

Marc LEPIN

Bruno DELHAISE (CD 55)

### Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général

Guillaume KRATZ, Directeur Général Adjoint

Loïc DAUPHIN, cabinet SECEF (Commissaire aux Comptes)

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 19h10 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

### POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, informe avoir rencontré récemment le Président de la Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table afin d'échanger sur les problématiques transfrontalières. Dans ce cadre, une rencontre quadrilatérale est prévue prochainement, réunissant la Wallonie, la Sarre, le Luxembourg et la Ligue du Grand Est.

Le Président adresse ensuite ses remerciements aux salariés et aux élus qui ont participé au séminaire de rentrée de la Ligue, organisé les 12, 13 et 14 septembre. Ce séminaire a permis de définir collectivement les actions à mener pour la saison en cours ainsi que pour l'ensemble de l'olympiade.

Il souligne par ailleurs l'organisation exemplaire des Eurominichamp's, qui se sont déroulés à Schiltigheim du 29 au 31 août derniers. À cette occasion, Ina JOZEPSONE, Vice-Présidente de l'ETTU, a transmis ses félicitations. Le Président tient à remercier chaleureusement les bénévoles et les services de la Ligue pour leur investissement et leur contribution à la réussite de cette compétition internationale.

Enfin, il rappelle qu'en parallèle de cet événement s'est tenu le colloque de la Zone Est, après plusieurs années d'interruption. Ce temps d'échange a permis de redéfinir les responsabilités au sein de la Zone et de renforcer le dialogue entre les différents Comités Départementaux.

## **POINT 2 - INFOS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)**

Le Directeur Général, Vincent Blanchard, présente les principaux points d'actualité relatifs aux services de la Ligue du Grand Est.

Il revient tout d'abord sur le séminaire de rentrée de la Ligue, organisé les 11, 12 et 13 septembre, en présence exceptionnelle des élus du Bureau. Cette participation a permis de transmettre aux collaborateurs le sens du projet associatif global de la Ligue et d'assurer une bonne compréhension de celui-ci. Les travaux menés ont également abouti à l'élaboration d'une feuille de route pour l'ensemble de l'olympiade à venir.

Concernant les moyens logistiques, la flotte de véhicules de la LGETT a été entièrement renouvelée, le précédent contrat arrivant à son terme.

Le Directeur Général annonce ensuite l'arrivée d'un nouveau collaborateur à compter du 1<sup>er</sup> septembre, Paul GOURNET, rattaché au pôle administratif et sportif en tant que chargé de mission. Il occupe ce poste en alternance pour une durée de deux ans, parallèlement à la préparation d'un master STAPS. Il précise également que Guillaume DIEBLING, précédemment en alternance, a signé un contrat à durée indéterminée au mois d'août 2025.

Au plan institutionnel et financier, l'audition par la Région Grand Est est programmée à la fin du mois, dans le cadre de la nouvelle convention triennale qui lie la Ligue à la collectivité.

Il indique par ailleurs que la Ligue a obtenu un financement au titre d'un appel à projets sur le projet sportif territorial, concernant plus particulièrement la thématique « sport, mixité et citoyenneté ».

S'agissant de l'emploi et de l'insertion, la Ligue a déposé des dossiers pour l'organisation de quatre étapes « du stade vers l'emploi », ainsi qu'une demande ANS en lien avec la création du poste de Guillaume DIEBLING.

### **POINT 3 - ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES (Christophe PORTE)**

Le Président fait ensuite le point sur les Assemblée Générales des Comités Départementaux qui se sont déjà tenues à la date du Conseil de Ligue : Aube, Marne, Moselle, Haute-Marne, Ardennes et Haut-Rhin. La Ligue a été représentée à toutes ces AG, sauf à celle du Haut-Rhin en raison de l'organisation du séminaire LGETT à la même date.

Il en ressort globalement une bonne dynamique et pas de difficultés particulières, en signalant toutefois qu'une procédure disciplinaire fédérale est toujours en cours entre le CD52 et son ancien président : affaire jugée en IND, mais un appel auprès de l'ISD a été interjeté par l'ancien président suite à la décision en première instance.

### **POINT 4 - FINANCES (Dominique THIRION)**

#### **4.1- COMPTE D'EXPLOITATION 2024/2025, BILAN AU 30 JUIN 2025, ANNEXE**

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, commente et détaille l'ensemble des différents documents transmis préalablement aux membres du Conseil de Ligue et que le Commissaire aux Comptes approuve en l'état.

En premier lieu, il fait la présentation du Bilan au 30 juin 2025, qui est équilibré à hauteur de 1.118.660 €.

Il présente ensuite le compte de résultat 2024/2025, qui laisse apparaître des produits à hauteur de 2.331.282 € et des charges pour 2.208.208 €, soit un excédent de 122.974 €.

Dominique THIRION montre ensuite le Compte de Résultat 2024/2025 sous sa forme analytique. Les grandes masses sont détaillées par le Trésorier Général, qui fait également un comparatif par rapport au Budget Prévisionnel 2024/2025.

En ce qui concerne le Budget Principal de Fonctionnement, il se solde avec un excédent de 34.605,19 €, résultant de charges à hauteur de 1.466.078,46 € et de produits à hauteur de 1.500.683,65 € (contre 1.394.600 € équilibré au prévisionnel). Il se décompose comme suit :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 706 K€ en Charges, 182 K€ en Produits, soit un différentiel de -524 K€ (+30 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Institutionnel : 388 K€ en Charges, 837 K€ en Produits, soit un différentiel de 449K€ (+34 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 186 K€ en Charges, 300 K€ en Produits, soit un différentiel de 114 K€ (+41 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Technique : 118 K€ en Charges, 103 K€ en Produits, soit un différentiel de -15 K€ (-3K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 68 K€ en Charges, 78 K€ en Produits, soit un différentiel de 10 K€ (+4 K€ par rapport au prévisionnel).

En ce qui concerne le Budget Annexe des manifestations, il se solde avec un crédit de 88.369,29 € grâce à l'ensemble de nos manifestations exceptionnelles.

C'est ainsi que le Budget Global s'établit à 2.208.307,63 € en Charges et 2.331.282,11 € en Produits, laissant apparaître un résultat excédentaire de 122.974,48 €.

Ces chiffres démontrent un très bon respect du Budget Prévisionnel avec un taux d'atteinte à 105% en Charges et à 107% en Produits.

Il est rappelé que cet exercice 2024/2025 a été marqué par un nombre particulièrement élevé d'organisations exceptionnelles, ce qui a généré d'importants flux financiers mais aussi des retombées positives en termes de visibilité et de dynamique sportive.

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes du cabinet SECEF, témoigne du bon accueil qui leur a été réservé, et précise que les comptes, tels qu'ils sont présentés, recueillent leur assentiment.

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2024/2025, présentant un résultat de 122.974,48 € et un total de Bilan de 1.118.660 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 122.974,48 € en totalité aux fonds propres.

#### **4.2- BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026**

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2025/2026, sur les bases du réalisé de la saison dernière et ajusté selon les perspectives de l'exercice à venir.

Le budget de fonctionnement se monterait à 1.481.800 € donc en relative stabilité. Le budget des manifestations passerait à 593.400 €, donc en baisse par rapport à la saison passée, du fait du retour à une saison « normale » avec 4 organisations exceptionnelles au lieu des 7 organisées en 2024/2025.

A l'issue de cette présentation, Christophe PORTE invite les participants à valider la présentation du budget prévisionnel.

Le Budget Prévisionnel 2025/2026, équilibré à 2.075.000 €, est adopté à l'unanimité.

#### **4.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS**

Dominique THIRION fait un point rapide sur la situation financière des clubs.

Il commence par préciser qu'à ce jour, 179 clubs ont adhéré à la dématérialisation contre 163 la saison dernière.

Au 19 septembre 2025, avec des engagements à hauteur de 659.991,70 € et des paiements à hauteur de 304.265,60 €, la dette des clubs s'élève à 355.726,10 €, sachant qu'un prélèvement aura lieu le 15 octobre.

Le Conseil de Ligue remercie Dominique THIRION pour la qualité et la clarté des présentations faites sur les différents budgets.

### **POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)**

#### **5.1- POINT D'ACTUALITE DE LA BRANCHE ADP**

Le Vice-Président Délégué, Philippe BOLMONT, fait état des dernières actualités relatives à la Branche « Animation, Développement et Promotion ».

Il indique que le Summer Ping s'est déroulé avec succès, l'événement ayant affiché complet. La Direction du stage a été assurée par Laurence GERMAIN, qui a veillé à son bon déroulement. Mathieu KONECNY a, pour sa part, passé une journée aux côtés de l'équipe afin d'observer le fonctionnement et l'organisation du stage.

Philippe BOLMONT informe également que la constitution de la Commission des Jeunes est en cours. Après consultation des différents comités départementaux, trois candidatures ont été reçues à ce jour :

- Liv STAB (Rohrbach-lès-Bitche TT), représentant le comité de la Moselle
- Joachim BARCELO (Châlons-en-Champagne TT), représentant le comité de la Marne
- Nolan JOHNSON (Troyes O.S - Noës TT), représentant le comité de l'Aube

Une réunion sera prochainement organisée afin de présenter aux jeunes membres la Ligue et son fonctionnement, et de lancer les travaux de cette nouvelle commission.

## **5.2- POINT D'ACTUALITE CVD**

En l'absence de Bernard SIMONIN, Vice-Président en charge de la communication et la valorisation des dirigeants, Vincent BLANCHARD présente un compte rendu des informations transmises en amont par ce dernier.

À ce stade, aucun élément particulier n'est à signaler. Les sujets liés au Trophée des dirigeants seront abordés lors d'un prochain Conseil de ligue. Il est précisé que le dernier GETT de la saison 2024/2025 est arrivé dans les clubs courant juillet, comme prévu, et que l'annuaire régional est également en cours de distribution.

## **5.3- BILAN CHIFFRE DE LA CAMPAGNE PSF**

Philippe BOLMONT, Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, donne lecture des montants attribués lors de la campagne PSF 2025.

Cette année, 32 dossiers dont 7 de Comités Départementaux ont été déposés dans notre Ligue. La répartition détaillée des subventions par action et par club a été diffusée aux membres du Conseil de Ligue présents, afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Philippe BOLMONT précise que les propositions émises par la commission régionale ont été respectées et validées par l'Agence Nationale du Sport.

## **5.4- CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT AVEC LES CD 2025/2029**

Philippe BOLMONT présente au Conseil de Ligue le projet de convention de développement proposé par la Ligue à l'ensemble des Comités Départementaux (CD) pour l'olympiade 2025/2029. Cette convention a pour objectif de renforcer le partenariat entre la Ligue et les Comités afin de soutenir le développement du tennis de table sur tout le territoire.

Elle s'inscrit dans le prolongement du Projet Associatif Global de la LGETT, et poursuit trois axes prioritaires :

1. La fidélisation et le recrutement de licenciés, en ouvrant la pratique à de nouveaux publics (santé, bien-être, scolaire, loisirs, ping VR, ping extérieur, etc.)
2. La formation et la valorisation des acteurs (animateurs, cadres, dirigeants) grâce à des actions de formation ciblées
3. La féminisation de la pratique, qu'il s'agisse des pratiquantes, arbitres, cadres techniques ou dirigeantes

Les comités départementaux signataires s'engagent à choisir, chaque saison :

- Une action "fil rouge" récurrente sur les quatre saisons de la convention (obligatoire)
- Une seconde action obligatoire, choisie parmi les deux autres axes, avec une alternance tous les ans
- Éventuellement une troisième action libre, si elle répond aux priorités de la Ligue

Le financement repose sur un système de dotations annuelles conditionnées à la réalisation et à l'évaluation des actions avec une aide maximale possible par comité de 3 000 € par saison. Les conventions seront établies sur 4 saisons, du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2029.

Après présentation détaillée par Philippe BOLMONT, le projet de convention est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

## **POINT 6- DETECT'PING GRAND EST ET TOP REGIONAL DETECTION (Guillaume KRATZ)**

Le Directeur de l'Equipe Territorial des Actions de Proximité et d'Encadrement, Guillaume KRATZ, rappelle le principe et les conditions d'organisation du Detect'Ping Grand Est, dispositif de détection visant à repérer les jeunes talents en complément des étapes locales de détection.

Il présente également au Conseil de Ligue le règlement sportif du Top Régional Détection. Cette compétition est destinée aux poussins (U9), benjamins 1 (U10) et benjamins 2 (U11), licenciés compétition FFTT dans l'un des dix départements du Grand Est.

Le règlement prévoit la mise en place de 7 tableaux :

- 3 tableaux féminins (poussines, benjamines 1, benjamines 2)
- 3 tableaux masculins (poussins, benjamins 1, benjamins 2)
- 1 tableau mixte (pré-poussins U8)

Chaque tableau accueillera 8 ou 14 participants, selon la catégorie, avec un système de sélections (à partir des étapes du Detect'Ping, points licences, ou wild cards attribuées par le secteur performance).

Les parties se joueront au meilleur des 3 manches (2 manches gagnantes).

À l'issue d'explications complémentaires et d'échanges, le Conseil de Ligue adopte à l'unanimité le règlement présenté.

## **POINT 7- GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)**

### **7.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE**

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE présente un retour sur la mise en place, pour la première fois cette saison, de l'engagement des équipes en championnat par équipes via un formulaire en ligne. Elle souligne les très bons retours obtenus de la part des clubs.

Elle adresse ses remerciements à Thomas PHILIPPI, élu en charge des Outils Numériques, du Système d'Information et du Développement des services aux clubs, pour son implication dans la création et le déploiement de cet outil.

Au total, 1 110 équipes se sont inscrites à ce jour dans le championnat par équipes territorial, ce qui constitue un record historique depuis la création de la Ligue du Grand Est.

## **7.2- MODIFICATIONS DES REGLEMENTS SPORTIFS (Françoise LAPICQUE)**

Françoise LAPICQUE expose la problématique posée par le nombre particulièrement important d'équipes engagées cette saison, qui a conduit à la création de 46 poules en GE7. Cette situation impose une réflexion sur l'élargissement de la base de la pyramide du championnat pour la deuxième phase.

Elle présente différentes hypothèses étudiées par la Commission Sportive Régionale. Après échanges et au vu des statistiques actuelles d'engagement des équipes, le Conseil de Ligue décide de s'orienter vers un retour au règlement initial du championnat par équipes Grand Est, qui fixait à l'origine 18 poules en GE4, 22 en GE5 et 28 en GE6.

De plus, il est proposé de fixer le nombre de montées de GE7 en GE6 à 1,5 fois le nombre de poules de GE7 dans la limite maximale de 56 équipes.

Ces modifications permettent de limiter le risque d'un trop grand nombre de descentes de GE6 vers la GE7.

La proposition amendée de la Commission Sportive Régionale correspondant à cette configuration est soumise au vote et adoptée à l'unanimité par le Conseil de Ligue.

## **7.3- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE**

Le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, fait un compte rendu de l'organisation des colloques d'arbitrage de rentrée pilotés par la Ligue.

Trois temps forts ont eu lieu :

- Le samedi 13 septembre à Ingersheim (68), avec la participation de 40 personnes.
- Le dimanche 14 septembre à Étrépy (08), avec 25 personnes présentes.
- Enfin, en parallèle du Conseil de Ligue, un colloque a été organisé à Tomblaine (54), réunissant une cinquantaine de participants en présentiel et environ une centaine de personnes en visioconférence.

Il souligne ensuite la réussite particulière de Tamara PARMENTELAT, qui a obtenu le Gold Badge en arbitrage, plus haute distinction internationale dans ce domaine. Elle devient la plus jeune arbitre au monde à obtenir cette distinction, et fait désormais partie du cercle très restreint des deux arbitres français détenteurs de ce titre prestigieux.

Il est aussi précisé que toutes les désignations des clubs JA1 pour le championnat par équipes ont été effectuées et communiquées. Les désignations individuelles des JA2 et JA3 pour les compétitions régionales seront réalisées au cours de la semaine prochaine.

Enfin, Yohan DECLOMESNIL annonce l'organisation d'une réunion en visioconférence conjointe entre la Commission Régionale d'Arbitrage et la Commission Sportive Régionale, fixée au jeudi 9 octobre. Cette réunion a pour objectif de répondre aux interrogations des joueurs et dirigeants concernant les litiges pouvant survenir en compétition, et de diffuser en amont les règles et bonnes pratiques afin de prévenir d'éventuels conflits.

#### **7.4- COMPTABILISATION DES CARTONS**

Concernant la comptabilisation des cartons, il est proposé qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 5 : - Interclubs régionaux
- au titre 6 : - Championnats du Grand Est Vétérans  
- Top Régional Détection  
- Finales Régionales par Classement  
- Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

#### **7.5- POINT CREF (Anthony SCREMIN)**

En l'absence d'Anthony SCREMIN, président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, Vincent BLANCHARD présente un compte rendu des actualités de cette Commission.

Il informe que les premières formations d'arbitrage, à savoir les modules Arbitre Régional (AR) et Juge-Arbitre de Championnat par équipes (JA1), se dérouleront les 25 et 26 octobre 2025, organisées sur trois territoires de la Ligue. Parallèlement, une formation d'Animateur Fédéral se tiendra du 20 au 23 octobre 2025 au CREPS de Nancy.

Enfin, il annonce la rentrée d'une nouvelle promotion du BPJEPS Tennis de Table au CREPS de Nancy, pour la saison 2025/2026. Cette promotion regroupe six stagiaires, qui suivront la formation en alternance tout au long de l'année.

#### **POINT 8 - SECRETARIAT GENERAL**

##### **8.1- STATISTIQUES**

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN, présente l'évolution des licences entre la rentrée 2024 et la rentrée 2025, sur la base des données consolidées arrêtées au 31 août 2025.

Tout d'abord, l'analyse par types de licences montre une dynamique globalement positive : Les licences compétition passent de 2 671 à 3 075, soit une progression de +404 licences (+15%). Les licences loisirs progressent de 388 à 495, soit +107 licences (+27 %). En revanche, les licences découverte reculent fortement, de 186 à 86, soit une baisse de -54 %.

L'évolution par départements révèle des dynamiques contrastées : certains territoires connaissent une forte progression (notamment dans les Ardennes, la Haute-Marne, l'Aube, les Vosges et la Moselle), tandis que d'autres affichent des progressions plus modérées (Bas-Rhin et Haut-Rhin). Enfin, quelques départements présentent une stagnation ou un recul, comme la Marne et la Meurthe-et-Moselle, tandis que la Meuse reste stable.

##### **8.2- DELEGUES DE LIGUE 2025/2026 (Christophe PORTE)**

Christophe PORTE propose au Conseil de Ligue de ne nommer des délégués de Ligue que sur des épreuves désignant des titres régionaux. Pour les autres épreuves, le rôle de délégué de Ligue incombera au juge-arbitre de la compétition, conformément à la pratique déjà en vigueur sur les tours de Critérium fédéral.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil de Ligue.

Le Conseil de Ligue procède ensuite aux votes sur les désignations de délégués de Ligue pour les compétitions de la saison 2025/2026.  
Les désignations effectuées en séance sont toutes validées à l'unanimité.

### **8.3- ASSEMBLEE GENERALE 2025 (Christophe PORTE)**

Le Président, Christophe PORTE soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 5 octobre à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs fixée au 26 septembre.

L'ordre du jour ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

### **POINT 9 - INFOS DU DIRECTEUR DE l'E.T.A.P.E (Guillaume KRATZ)**

Guillaume KRATZ, Directeur de l'Équipe Territoriale des Actions de Proximité et d'Encadrement (E.T.A.P.E.), présente un bilan détaillé des activités du secteur performance.

Il commence par évoquer la situation du Pôle Espoir Grand Est pour la saison 2025/2026. Le groupe connaît des évolutions avec quatre sorties (Léa MINNI, William KOEHL, Élise PUJOL et Suzie BORNERT) et cinq nouvelles entrées (Lucas REINBERGER, Albane GARD NEDELEC, Lorys DIDIER LERDUNG, Mira Arwa BOUCETTA et Valentin BAUER). L'effectif est désormais de dix athlètes.

Concernant les compétitions, l'édition 2025 des Euro Mini Champ's a constitué un succès pour les jeunes pongistes du Grand Est. À noter la performance remarquable d'Avelina DIRMENT NUNEZ (RC Strasbourg), finaliste chez les filles 2014, ainsi que la victoire d'Alessandra MULLER (Villers-lès-Nancy COS) dans le tableau de la consolante.

Sur le plan de la préparation, deux regroupements ont marqué le mois d'août :

- Une mise au vert du 18 au 20 août à Moyenmoutier, rassemblant jeunes du GRD et du Pôle Espoir, encadrée par Elisa VACCARA et Sébastien KOEHLER. L'objectif était de recréer une cohésion avant la reprise.
- Un stage de rentrée du 23 au 28 août au CREPS de Nancy, encadré par Elisa VACCARA, Sébastien KOEHLER et Clément CHOBEAU, avec la participation de 20 stagiaires, dont 9 engagés aux Eurominichamp's.

Pour les prochains mois, Guillaume KRATZ annonce plusieurs échéances :

- Le Challenge Rentr'O Ping
- Le 1<sup>er</sup> tour de Critérium Fédéral N1
- Les Internationaux Jeunes de Namur
- Le Détect'Ping Grand Est

### **POINT 10 - POINT ZONE 5**

Le Président, Christophe PORTE, rappelle que le colloque de Zone 5 s'est tenu en parallèle des Eurominichamp's les 30 et 31 août derniers.

À cette occasion, il a été décidé de mettre en place un groupe de gestion de la Pré-Nationale masculine et féminine, agissant pour le compte des deux Ligues du Grand Est et de Bourgogne Franche Comté.

Ce groupe sera composé de :

- Karine CAPELLI-COINTET, responsable « Championnat par équipes » de la Zone
- Catherine BARBIER, secrétaire de la Zone
- Deux représentants de la Ligue Bourgogne Franche-Comté
- Deux représentants de la Ligue Grand Est

Pour la Ligue du Grand Est, Christophe PORTE propose la désignation de Thomas PHILIPPI et de Françoise LAPICQUE en tant que représentants au sein de ce groupe de travail. La création de ce groupe de gestion et la proposition de composition de celui-ci sont adoptées à l'unanimité par le Conseil de Ligue.

## POINT 11- DIVERS

Corinne STOFFEL informe avoir adressé aux membres du Conseil de Ligue un appel à bénévoles destiné à renforcer l'organisation des compétitions régionales.

Cet appel sera diffusé la semaine suivante à l'ensemble des licenciés via les canaux de communication de la Ligue. L'objectif est de constituer un groupe de bénévoles mobilisables lors des compétitions organisées par la Ligue, en particulier pour la gestion logistique des buvettes et services annexes.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h40.

Le Président  
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général  
Pierre-Alexandre COUSIN

